



PASSER AU "ZÉRO PHYTO" DANS VOTRE COMMUNE

Les réponses à (certaines) questions que vous vous posez

L'ÉTUDE

Depuis le 1er janvier 2017, la loi de transition énergétique pour la croissance verte restreint l'utilisation des produits phytosanitaires pour les collectivités locales et les établissements publics. Bien que de nombreux gestionnaires aient déjà supprimé l'usage de ces produits, une grande partie s'interroge sur la faisabilité du passage au "Zéro Phyto", sur les outils à mettre en oeuvre et sur ses conséquences.

En 2015 et 2016, Plante & Cité a conduit en partenariat avec le bureau d'études Syrphea Conseil et avec le soutien de l'AFB dans le cadre du plan Ecophyto, une étude pour identifier les stratégies favorables à la mise en place de pratiques "Zéro Phyto" tout en maîtrisant les évolutions techniques, organisationnelles, économiques et paysagères qu'elles supposent de mettre en oeuvre.

Les travaux se sont basés sur :

- > 9 études de cas de gestionnaires pionniers
- > 2 groupes de travail avec des structures porteuses de chartes locales
- > des analyses de bases de données régionales et nationales (pratiques phytosanitaires et contextes budgétaires)
- > un périmètre "Zéro Phyto" propre à chaque source d'informations (ci-après : Zéro Phyto).

Envie d'en savoir plus ? Téléchargez la [synthèse](#) (23 p.) et le [rapport détaillé](#) (80 p.) sur <https://www.ecophyto-pro.fr/documents/view/581>.

Cheval H., Gutleben C., Laïlle P., 2017. Conditions technico-économiques du passage au "Zéro Phyto". Plante & Cité, Angers, Syrphea Conseil, Avignon.

LES FICHES



POUR QUI ?

Ces fiches s'adressent aux gestionnaires d'espaces verts et à leurs structures d'accompagnement. Leur fonction est de faciliter l'appropriation des résultats de l'étude et de diffuser les stratégies pour une transition réussie. Ces fiches n'ont pas vocation à remplacer les outils existants, mais à les compléter. Elles peuvent être utilisées comme outil de formation, de communication ou de planification.



QUEL CONTENU ?

Ces fiches ont été conçues pour allier pédagogie et rigueur d'interprétation. Leur contenu provient pour l'essentiel des analyses et des résultats de l'étude. Chaque fiche répond à une interrogation ou à une idée reçue par l'intermédiaire d'une infographie, de textes explicatifs et d'un conseil opérationnel. L'ensemble constitue un catalogue de questions - réponses sur le passage au Zéro Phyto.



QUELLE UTILISATION ?

Vous pouvez utiliser ce catalogue dans son intégralité ou extraire les fiches qui vous intéressent.

Vous pouvez également inclure ces éléments dans vos outils déjà existants.

Il est en revanche interdit d'effectuer des extractions à l'intérieur d'une fiche (graphe, infographie, texte, etc) ou de procéder à des modifications.

Le format numérique comportent des liens hypertextes vers d'autres ressources. Pour télécharger les fiches : <https://www.ecophyto-pro.fr/documents/view/581>.

Pour citer ces fiches : Cheval H., Gutleben C., Laïlle P., 2017. Passer au "Zéro Phyto" dans votre commune. Plante & Cité, Angers, Syrphea Conseil, Avignon.

SOMMAIRE

FICHE N°1 - OBJECTIF ZÉRO PHYTO : POURQUOI ON EN EST LÀ ?

FICHE N°2 - ZÉRO PHYTO : PAR QUEL ESPACE COMMENCER ?

FICHE N°3 - QUELS LEVIERS POUR INITIER LE ZÉRO PHYTO ET L'INSCRIRE DANS LE TEMPS ?

FICHE N°4 - MANAGER SA TRANSITION : QUELLES ÉTAPES ET OUTILS ?

FICHE N°5 - LES ÉCONOMIES RÉALISÉES SUR LES ACHATS DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES SONT-ELLES SIGNIFICATIVES ?

FICHE N°6 - LES TECHNIQUES DE DÉSHERBAGE ALTERNATIF COÛTENT-T-ELLES PLUS CHER ?

FICHE N°7 - QUELLES STRATÉGIES POUR PASSER EN ZÉRO PHYTO À BUDGET CONSTANT ?

FICHE N°8 - DÉSHERBER ET GÉRER LA FLORE SPONTANÉE EN ZÉRO PHYTO DEMANDE T-IL PLUS DE TEMPS ?

FICHE N°9 - COMMENT GAGNER DES TEMPS DE TRAVAUX TOUT EN GARDANT UNE QUALITÉ PAYSAGÈRE ?

FICHE N°10 - LE ZÉRO PHYTO : UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR ?

AUTEUR :

Hélène CHEVAL, Syrphea Conseil

RELECTEURS :

Caroline GUTLEBEN, Plante & Cité

Pauline LAÏLLE, Plante & Cité

FINANCEURS :

Agence Française de la Biodiversité (Ecophyto)

Plante & Cité

REMERCIEMENTS :

François Birmant (Aquibrie), Stéphane Gourmaud (Région Bretagne)

Dominique Poujeaux (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire)

CRÉDIT PHOTO ET ICÔNES :

Photo de couverture : Désherbage manuel sur la voirie, ville de Bantzenheim.

Les infographies ont été réalisées à partir d'icônes du site www.flaticon.com, dont les auteurs sont :

- Page de présentation des fiches : Scott de Jonge (mairie), Freepik (livre, clap) ;
- Fiche n°1 : Freepik (robinet, agent, papillon, balance), Gregor Cresnar (tirelire) ;
- Fiche n°2 : Freepik (arbre, pelouse, voirie, tombe, ballon, arbuste) ;
- Fiche n°5 : Freepik (personne), Gregor Cresnar (pile de pièces, symbole euro) ;
- Fiche n°6 : Freepik (agent qui pulvérise, agent qui tond, pelouse rase, prairie) ;
- Fiche n°9 : Freepik (arbuste, pelouse, arbre, pelouse rase, prairie, pensée, lavande), Plainicon (fleur) ;
- Fiche n°10 : Freepik (pelouse).

LIENS URL VERS LES RESSOURCES EN LIGNE

Ce catalogue de fiches contient des liens vers des outils et ressources en ligne. Pour y avoir accès :

- téléchargez le format numérique des fiches sur <https://www.ecophyto-pro.fr/documents/view/581>, puis cliquez directement sur les ressources de chaque fiche (@ en rouge) ;
- sinon retrouvez ci-dessous l'intégralité des liens url (format url réduit).

FICHE PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE :

Synthèse et Rapport détaillé de l'étude, Catalogue des fiches : <https://www.ecophyto-pro.fr/documents/view/581>

FICHE 2 :

Site ressources Ecophyto : www.ecophyto-pro.fr

FICHE 3 :

Liste des porteurs de charte : <http://bit.ly/2gJqUvd>

FICHE 4 :

Lettre d'information Poitou-Charente : <http://bit.ly/2wZWbjI>

Guide Loi Labbé : <http://bit.ly/2yll11r>

Charte du Champigny : <http://bit.ly/2zepX4P>

Outil EDRUPP : <http://bit.ly/2ymvPfG>

Fiche d'engagement des pratiques : <http://bit.ly/2xbZ011>

Atelier Aquibrie : <http://bit.ly/2iha4aF>

Recueil Paysages et entretien des cimetières : <http://bit.ly/2zafGdJ>

Outil Compamed : www.compamed.fr

Agences de l'eau : <http://bit.ly/2zsDyXp>

Etude de cas La Chapelle-sur-Erdre : <http://bit.ly/2yNN5u0>

Observatoire Ile-de-France : <http://bit.ly/1h4w6aP>

Galerie Acceptaflore : <http://bit.ly/2ypmQrA>

Label Terre Saine : <http://bit.ly/2ytDMPK>

Prix Zéro Phyto Bretagne : <http://bit.ly/2zt6hLp>

Fiche retour d'expérience Saint Loup de Naud : <http://bit.ly/2gfBoly>

FICHE 7 :

Agences de l'eau : <http://bit.ly/2zsDyXp>

OBJECTIF ZÉRO PHYTO : POURQUOI ON EN EST LÀ ?

Les produits phytosanitaires sont utilisés pour l'entretien des espaces verts depuis les années 60. Leur fonction : éradiquer des plantes non désirées, lutter contre des insectes ravageurs et des maladies des plantes. Ces produits contiennent des substances toxiques pour l'environnement mais également pour la santé humaine.



QUALITÉ DE L'EAU

Les résidus de ces produits persistent dans les eaux de surface et souterraines, parfois même 10 ans après application du produit. Ces résidus constituent une source majeure de pollution de l'eau qui nécessite alors des traitements pour être rendue potable.



SANTÉ DES AGENTS ET DU PUBLIC

Une exposition ponctuelle ou répétée à ces produits crée des troubles de la santé (ex : allergies, cancers, maladies neurologiques). Ces dangers concernent en premier les agents applicateurs, mais également les usagers des espaces traités, dont les enfants.



BIODIVERSITÉ

Ces produits ont un double impact sur la faune et la flore locale. Les substances toxiques détruisent des organismes non ciblés (ex : pollinisateurs). La réduction des populations de végétaux et d'insectes rarifie les ressources pour les autres espèces (ex : oiseaux).



ECONOMIE

Ces dégradations induites sur l'environnement et la santé entraînent des coûts cachés ou externalités négatives : coûts de dépollution des eaux, frais de santé, pertes de services écosystémiques (ex : pollinisation).



UNE RÉGLEMENTATION QUI ENCADRE

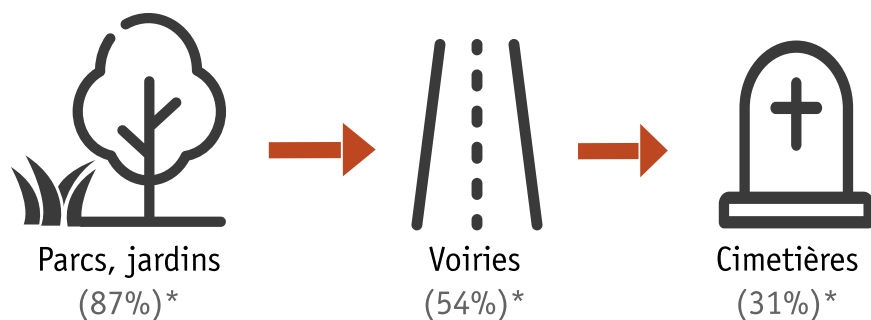
Pour réduire ces effets indésirables, la réglementation a encadré progressivement l'usage des produits phytosanitaires : délai de rentrée après traitement, obtention de la certification Certiphyto, port d'équipements de protection, interdiction de traiter dans certaines zones à haut risque. Le 1er janvier 2017 constitue une étape nouvelle vers le Zéro Phyto : la loi Labbé renforcée par la loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit l'usage de ces produits par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics sur les parcs, jardins, promenades et voiries (hors produits de biocontrôle, autorisés en agriculture biologique et à faibles risques).

ZÉRO PHYTO : PAR QUEL ESPACE COMMENCER ?

LES PARCS, JARDINS, PROMENADES ET VOIRIES

Depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics est interdite sur ces espaces (hors produits de biocontrôle, autorisés en agriculture biologique et à faibles risques).

Trajectoire dominante vers le Zéro Phyto



* % de communes d'Ile-de-France en Zéro Phyto sur ces espaces (en 2016)
Terrains de sport : la proportion est de 64%.

Pas de panique, ces espaces ne sont pas les plus contraints pour le passage au Zéro Phyto !

En effet, la majorité des communes ont d'abord arrêté l'usage des produits phytosanitaires sur les parcs et jardins, puis sur les voiries, et en dernier sur les cimetières. Certaines ont même tout arrêté du jour au lendemain ! Tout comme de nombreuses communes pionnières, l'arrêt des produits phytosanitaires sur les parcs et les voiries va vous permettre d'expérimenter de nouvelles pratiques de gestion et de communiquer auprès des usagers, avant de généraliser la démarche aux espaces à plus forts enjeux que sont les cimetières et les terrains de sport.



L'arrêt des produits phytosanitaires sur les terrains de sport est un enjeu spécifique : il est favorisé par un engagement Zéro Phyto sur le territoire communal, mais est freiné par les exigences d'entretien des clubs utilisateurs des infrastructures.



Dans les cimetières, les attentes paysagères sont élevées et les aménagements contraignent l'utilisation des techniques de désherbage alternatif. La conversion de ces espaces demande une attention particulière, en optimisant les stratégies de gestion adoptées sur les autres espaces.



Les enjeux sur les plantations à valeur patrimoniale (ex : buis) dépendent du patrimoine en espaces verts de la commune et de sa localisation. Des produits de bio-contrôle existent pour chaque type de plantation.

Conseils : Plus d'informations sur la réglementation : www.ecophyto-pro.fr. Pour éviter d'être débordé et avoir le temps de tester de nouvelles pratiques, commencez rapidement à mettre en place une nouvelle stratégie de gestion sur vos cimetières et terrains de sport.

QUELS LEVIERS POUR INITIER LE ZÉRO PHYTO ET L'INSCRIRE DANS LE TEMPS ?

Depuis les années 1990, de nombreuses communes ont réduit puis arrêté l'usage des produits phytosanitaires sur tout ou partie de leur territoire. Certaines ont pris le temps d'expérimenter sur près de 20 ans, d'autres ont arrêté leur usage du jour au lendemain. L'entrée en vigueur de la loi Labbé au 1er janvier 2017 oblige désormais les communes à changer de pratiques beaucoup plus vite. Cette transition rapide est possible grâce à l'expérience acquise par les communes pionnières qui nous livre quatre leviers clés pour mener à bien votre transition :

La signature d'une charte locale Zéro Phyto

C'est le point de départ de l'accompagnement par les porteurs de chartes et un outil de suivi de vos pratiques. Cela inscrit aussi la commune dans une dynamique locale fondamentale pour les échanges d'expériences et les mutualisations.

Une collaboration étroite élus-techniciens

La transition ne peut avoir lieu sans le soutien continu des élus et l'implication quotidienne des techniciens. Des ateliers de groupe ou de formation collective peuvent faciliter le dialogue et construire une culture commune.

La mise en place d'une gestion différenciée

Le passage au Zéro Phyto à budget contraint ne peut s'effectuer sans un changement global de gestion et d'entretien des espaces et une optimisation quotidienne des ressources. Ces changements peuvent être formalisés via un plan de gestion différenciée.

L'acquisition d'un label ou d'un prix

Les labels sont un formidable moyen de communication auprès des usagers et de valorisation des pratiques des jardiniers : Zéro Phyto exemplaire (Terre Saine), fleurissement et cadre de vie (Villes et Villages Fleuris), gestion écologique (EcoJardin).

D'autres leviers et outils existent : communication envers les habitants, ateliers de concertation, arrêtés municipaux d'entretien des trottoirs, transversalité entre les services, formations des agents, suivi des temps de travaux, partage d'expériences. A vous de choisir ou d'en inventer !

Conseils : En premier lieu, prenez contact avec la **structure porteuse de votre charte locale** et les pôles régionaux de vos réseaux professionnels pour connaître l'offre en accompagnement, et avec d'autres communes pour des échanges d'expériences, des visites de sites, ou la construction d'une démarche commune. Vous pouvez également vous inscrire à des formations ou des journées techniques via vos centres référents.

MANAGER SA TRANSITION : QUELLES ÉTAPES ET OUTILS ?

Une transition vers le Zéro Phyto s'anticipe et s'organise. Vous pouvez gérer seul ces changements ou vous faire accompagner. Dans tous les cas, vous aurez besoin de valider plusieurs étapes. Des outils sont à votre disposition en interne, en ligne ou via les structures d'accompagnement en région. Ces outils sont le fruit d'une vingtaine d'années d'expériences et d'expertises des structures pionnières.

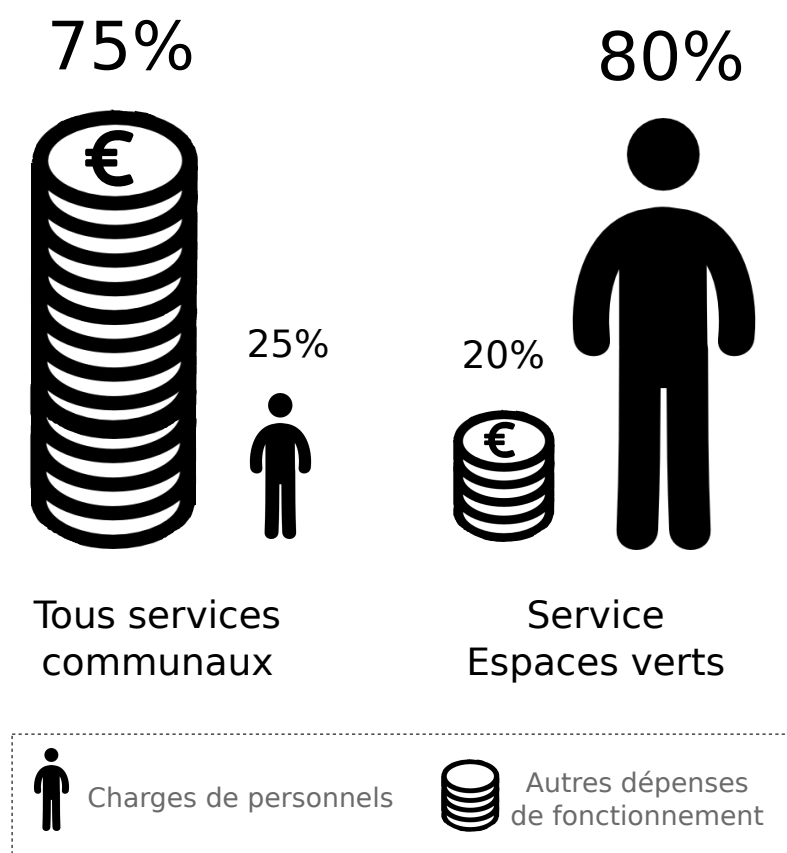
Les grandes étapes pour manager sa transition et des exemples d'outils pour chaque étape

@ en rouge : cliquez sur les exemples d'outils pour accéder à la ressource en ligne

S'ENGAGER	DIAGNOSTIQUER	SE FORMER	DECIDER S'ORGANISER	METTRE EN OEUVRE	EVALUER
Lettres d'information @ Fredon Poitou-Charente Plaquette Loi Labbé @ Guide ministère Réunions de sensibilisation Signature de Charte @ Charte du Champigny	Carnet de suivi ou Questionnaire des pratiques @ Outil EDRUPP Fiche d'engagement des pratiques @ Région Ile-de-France	Formation agents, élus, agents-élus Journées techniques, démonstrations @ Atelier Aquibrie Guide - fiche de solutions alternatives @ Recueil Paysages et entretien des cimetières	Outil d'aide à la décision - désherbage alternatif @ Outil Compamed Plans : désherbage gestion différenciée communication	Aide au financement @ Agences de l'eau (sous conditions) Aide à l'installation SIG, comptabilité temps de travaux Equipe de renfort désherbage	Grille d'évaluation de la charte Indicateurs de suivi (ex : phyto, temps travaux) Bilan communal @ Etude de cas La Chapelle-sur-Erdre Bilan territorial @ Observatoire Ile-de-France
Communiquer auprès des usagers (@ Galerie Acceptaflore) panneau, prairie fleurie, concertation, atelier participatif			COMMUNIQUER IMPLIQUER	Valoriser les nouvelles pratiques label (@ Terre Saine), prix territorial (@ Région Bretagne), fiche retour d'expérience (@ Saint Loup de Naud, Aquibrie)	

Conseils : La grande diversité des outils et des formats reflètent les spécificités locales propres à chaque région et chaque gestionnaire. A vous désormais de choisir, ou de construire ceux qui vous correspondent ! Pour cela, n'hésitez pas à contacter d'autres communes, ou votre structure d'accompagnement.

LES ÉCONOMIES RÉALISÉES SUR LES ACHATS DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES SONT-ELLES SIGNIFICATIVES ?



PAS VRAIMENT.

Le poste principal du budget de fonctionnement pour l'entretien des espaces verts est la main d'oeuvre.

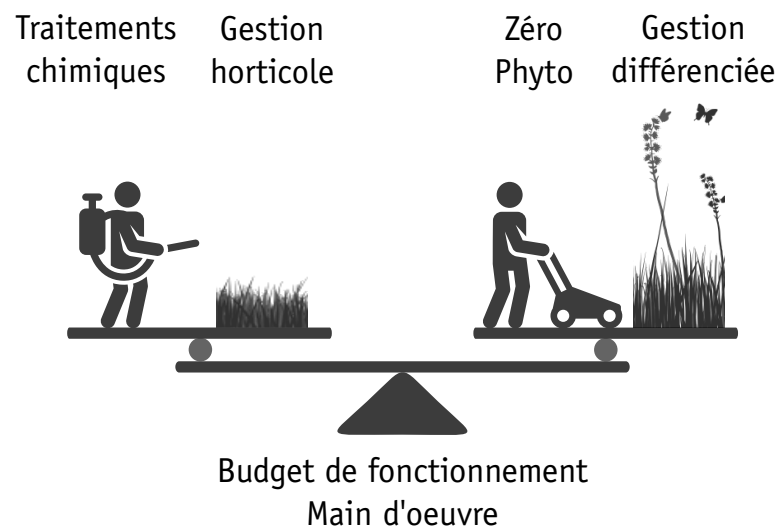
L'arrêt des achats de produits phytosanitaires peut engendrer une économie de quelques centaines à plusieurs dizaines de milliers d'euros suivant la taille de la commune. Cette économie peut être réallouée à l'achat de petits matériels, à des actions de sensibilisation ou à un service de prestation.

Néanmoins, la spécificité du service de gestion des espaces verts est la part importante de la main d'oeuvre dans les coûts de fonctionnement (entre 80 et 90%), alors qu'à l'échelle de l'ensemble des services communaux, la main d'oeuvre représente en moyenne seulement 25% des coûts de fonctionnement.

Ainsi lors du passage au Zéro Phyto, l'enjeu budgétaire principal pour l'entretien des espaces verts est la gestion de la main d'oeuvre et des temps de travaux, bien avant les autres dépenses : consommables, investissement et entretien du matériel, formation, etc.

Conseils : La mise en place d'une comptabilité analytique des temps de travaux adaptée à votre contexte vous permettra d'évaluer et de réajuster vos objectifs de gestion pour une transition à ressources humaines constantes. Certaines tâches peuvent être réalisées par des personnes en insertion ou organismes conventionnés de formation continue.

QUELLES STRATÉGIES POUR PASSER EN ZÉRO PHYTO À BUDGET CONSTANT ?



La transition vers le Zéro Phyto ne répond pas à une pure logique de substitution technique à objectif d'entretien constant.

Elle s'appuie sur un changement global de gestion des espaces et des paysages, ainsi que sur une optimisation quotidienne des ressources et moyens disponibles.

Les clés d'une transition à budget constant sont :

- 1 - l'acceptation de la flore spontanée ;
- 2 - le réaménagement de certains espaces ;
- 3 - le choix d'un matériel adapté et la formation des agents à son utilisation ;
- 4 - si nécessaire, l'adoption de produits de bio-contrôle adaptés ;
- 5 - la gestion différenciée et la réallocation des ressources à l'échelle de l'ensemble des postes d'entretien ;
- 6 - la communication auprès des usagers dès les premiers changements paysagers.

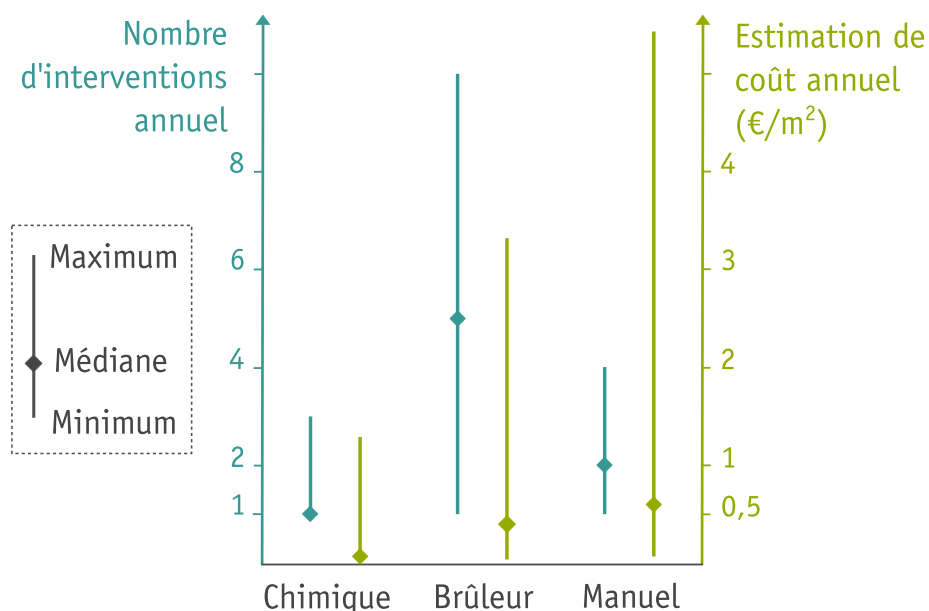
Les gestionnaires pionniers l'ont compris : le Zéro Phyto constitue une opportunité pour repenser avec ingéniosité le paysage, la relation avec les habitants et l'organisation des services.

Conseils : Vous disposez très certainement de ressources stables ou en diminution, ne vous alarmez pas : c'est le cas de la plupart des gestionnaires qui passent en Zéro Phyto. Acceptez de questionner vos pratiques actuelles, anticipez vos changements d'objectifs de gestion et mettez en place un plan d'actions spécifique pour chacun des 5 points clés énumérés ci-dessus. Si besoin, des structures extérieures existent pour vous accompagner.

LES TECHNIQUES DE DÉSHERBAGE ALTERNATIF COÛTENT-ELLES PLUS CHER ?

SANS ACCEPTER LA FLORE SPONTANÉE, OUI... MAIS

Comparaison de coûts entre techniques de désherbage (50 sites) pour un même objectif d'éradication de la flore spontanée



Pour désherber une même quantité de végétation, le désherbage alternatif (brûleur ou manuel) coûte en moyenne plus cher et demande plus de passages que le désherbage chimique. D'un site ou d'un opérateur à l'autre, la variabilité est très forte. Le désherbage alternatif peut parfois se révéler moins coûteux.

Conseils : Pour choisir la ou les techniques alternatives, sollicitez des conseils extérieurs et participez à des démonstrations. Il n'existe pas de solution idéale : expérimentez et réajustez chaque année. Une technique efficace est une technique maîtrisée : demandez l'avis des agents avant tout achat de matériel. Pour des aides financières vers le Zéro Phyto total, contactez **votre Agence de l'Eau** (sous conditions).

... UNE UTILISATION OPTIMALE PEUT RÉDUIRE FORTEMENT LES COÛTS

Le coût du désherbage alternatif varie beaucoup suivant le contexte. Une bonne maîtrise des conditions optimales de désherbage diminue fortement les coûts associés :

1- Choisir les techniques et les matériels les plus adaptés

Plusieurs critères rentrent en compte : maniabilité, complexité, coût à l'achat, coût d'utilisation, accessibilité des sites, nature de sol, impact environnemental, impact sur la santé des agents, etc.

2- Désherber au bon moment

Les moments d'intervention doivent être choisis suivant la météo et l'état de développement de la végétation. Une intervention précoce alors que la végétation pouvait être tolérée augmentera inutilement le nombre de passages annuels. Une intervention tardive demandera plus de travail pour supprimer la végétation trop installée.

3- Désherber de manière efficace

Pour optimiser les temps de passage et les consommations d'intrants, l'opérateur doit connaître les modalités de performance de son matériel. Par exemple pour un désherbeur thermique, si la chaleur est appliquée de manière trop brève, la végétation reprendra plus rapidement. A l'inverse, une application trop longue est inutile : il suffit que les parties aériennes aient un aspect de "salade cuite".

DÉSHERBER ET GÉRER LA FLORE SPONTANÉE EN ZÉRO PHYTO DEMANDE T-IL PLUS DE TEMPS ?

OUI, AU DÉBUT CES TÂCHES DEMANDENT PLUS DE TEMPS, C'EST NORMAL ET TEMPORAIRE...

Lors de la transition vers le Zéro Phyto, un pic des temps de travaux liés au désherbage et à la gestion de la flore spontanée peut être observé.

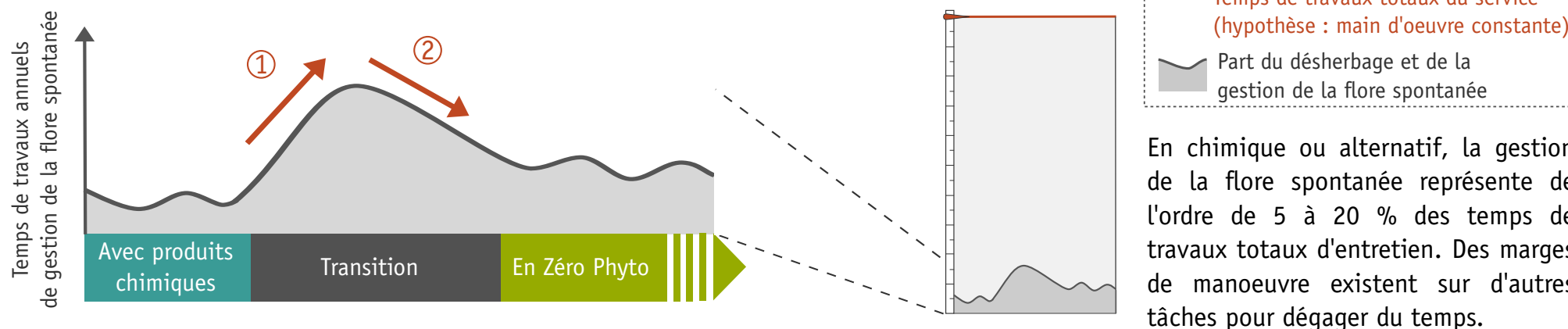
Transition

La phase ① correspond à l'adoption de techniques de désherbage alternatif tout en gardant un objectif élevé d'éradication de la flore spontanée. Les temps de travaux sont alors multipliés par 2 à 6 pour certains sites.

En phase ② les gestionnaires changent leurs objectifs d'entretien : paillage, réaménagements et surtout acceptation de la flore spontanée ; et les techniques alternatives sont aussi mieux maîtrisées. Les temps de travaux diminuent alors vers un niveau acceptable.

En Zéro Phyto

La gestion de la flore spontanée peut demander plus de temps en Zéro Phyto qu'avec produits chimiques ; des économies sont alors réalisées sur d'autres tâches. Les années à venir verront la conception de nouveaux outils pour limiter encore les temps de travaux tout en gardant une qualité paysagère et une gestion écologique : intégrer les coûts d'entretien dès la conception des espaces, perfectionner l'offre en matériels et repenser la place de la nature en ville.



Modèle d'évolution des temps de travaux liés au désherbage et à la gestion de la flore spontanée lors du passage au Zéro Phyto

Part de la gestion de la flore spontanée dans les temps de travaux totaux d'entretien des espaces verts

Conseils : Rassurez vos équipes ! Les premières années le désherbage demande plus de temps, c'est normal et temporaire. Anticipez ce pic et organisez-vous : équipe en renfort, acceptation de la flore, dégager du temps sur d'autres tâches (Fiche 9), etc. La mise en place d'une comptabilité analytique peut vous aider à optimiser vos ressources.

COMMENT GAGNER DU TEMPS TOUT EN GARDANT UNE QUALITÉ PAYSAGÈRE ?

Des marges de manoeuvre parfois insoupçonnées peuvent être identifiées en revisitant toutes les pratiques et objectifs d'entretien dépassant la question du Zéro Phyto. Elles vous permettront de dégager des temps de travaux afin par exemple de compenser un besoin accru en termes de désherbage ou de gestion de la flore spontanée.

Les 4 postes d'entretien les plus demandeurs en main d'oeuvre



Arbustes, haies



Pelouses

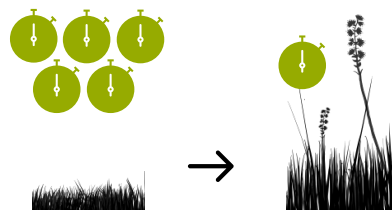


Arbres



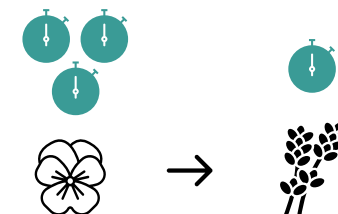
Fleurissement

Economie de temps de travaux pour deux stratégies de conversion paysagère : exemple de Montpellier



Des pelouses aux prairies

Une prairie demande
5 fois moins de temps
d'entretien qu'une pelouse



Des annuelles aux vivaces

Un massif de vivaces demande
3 fois moins de temps d'entretien
qu'un massif de (bis)annuelles

Conseils : Les paysages urbains se transforment, et passent d'une gestion horticole à une gestion différenciée et plus extensive. Ces changements vous permettront non seulement de dégager des marges de manoeuvre pour mener à bien votre transition à ressources limitées, mais également de préserver la faune et la flore présente sur vos sites. Un plan de gestion différenciée peut vous aider à identifier les sites à convertir, et une comptabilité analytique de vos temps de travaux à ajuster vos stratégies.

LE ZÉRO PHYTO : UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR ?

OUI Dijon : "Le Zéro Phyto est une opportunité et non une contrainte pour repenser le paysage urbain, la stratégie de gestion, la relation avec les habitants, la formation et le management d'équipe"

La gestion horticole des espaces verts suppose souvent des interventions humaines fréquentes et uniformes, une dépendance forte aux intrants, et une nature simplifiée. En arrêtant l'usage des produits phytosanitaires, vos habitudes de gestion vont être transformées bien au delà de la question du désherbage. Comme tout changement, il peut interroger et effrayer. Les gestionnaires pionniers témoignent : cette transition demande un investissement non négligeable, mais elle est nécessaire et pleinement bénéfique pour l'avenir de vos espaces, de vos équipes et pour toute la collectivité. Bonne transition !



Un investissement... pour l'avenir !